



GAZETTE DE CALAVANTE



JANVIER 2026



« J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage. » Voltaire

Que 2026 vous gratifie de beaucoup de bien et vous permette d'en faire un peu.

Le conseil municipal de Calavanté vous souhaite ses meilleurs vœux pour la nouvelle année, qu'elle vous apporte, santé, joie et bonheur.

- Retour sur le Goûter de Noël, le 19 décembre 2025

Une quinzaine de nos enfants ont pu rencontrer le père noël et profiter d'un succulent goûter : chocolat chaud, pain d'épices, clémentines, jus de fruits...quelques bonbons et un petit vin chaud pour les plus grands !

Bravo à Karine Chkiri et Véronique Carchidi pour l'initiative et l'organisation, Claude pour sa participation !!



- Galette des rois et Vœux 2026

La Municipalité invite les habitants du village le **samedi 24 janvier** pour fêter les rois et également se souhaiter les vœux pour cette nouvelle année. Nous vous donnons rendez-vous à partir de 17h à la salle des fêtes, pour déguster galettes et crêpes, et faire quelques pas de danse pour cette nouvelle année !

- Installation de la nouvelle cloche, le 23 décembre 2025.

Elle est de retour ! C'est en janvier qu'elle pourra de nouveau marquer le temps de nos campagnes. Merci à Thierry Ferrané qui a supervisé cette installation.



- Proposition d'une formation gratuite sur le secourisme à destination des habitantes et habitants de Calavanté.

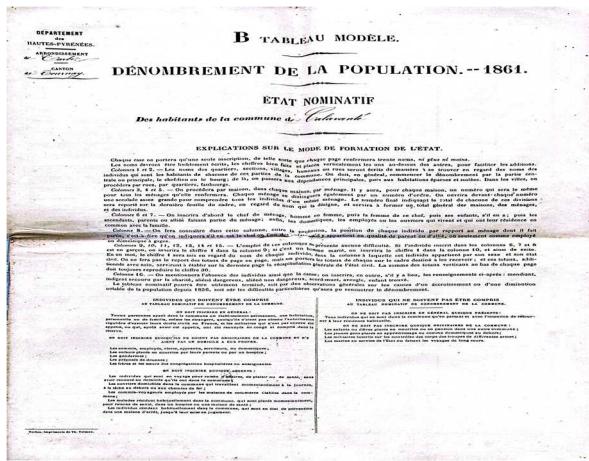
Stéphane Plano, habitant de Calavanté, secouriste en montagne depuis plus de 35 ans, formateur expert en secourisme, proposera une formation aux gestes de 1^{er} secours.
Nombre de place limité (10 personnes maximum) ; obligation de s'engager sur 3 sessions (2h durant 3 samedi matin) ; en fonction des demandes nous pourrons organiser d'autres sessions.
Si vous êtes intéressé.e.s, merci de vous rapprocher d'Hervé Saint-Mézard.

- Un peu d'histoire

Lors de la corvée collective, le grenier du logement communal a délivré de bien belles archives : histoire de l'école de Calavanté, documentation sur la vie civique du 20^{ème} siècle mais surtout des documents originaux du 19^{ème} siècle notamment sur le recensement de notre village.

Exemple ci-dessous avec un « dénombrement de Calavanté » datant de 1861.

Toutes ces archives ironnent, en sécurité, aux nouvelles (et magnifiques) archives départementales à Tarbes.



- Nouvelle locataire au logement communal

A compter du 01 janvier, Céline Meilhan sera la première locataire du logement, nouvellement restauré, nous lui souhaitons la bienvenue à Calavanté. Ethan, son fils sera le premier des élèves le matin à l'Ecole communale !

- Rappels :

- ⇒ interdiction de faire des feux et en particulier de faire brûler du plastique (arrêté préfectoral), merci de se conformer à cette législation.
- ⇒ Les chiens (a fortiori ceux qui sont dangereux !) ne doivent pas divaguer seuls sur la voie publique ; la sécurité pour les promeneurs est essentielle ainsi que la nécessité de prévenir des accidents.

Merci à toutes et tous de votre mobilisation.

- Survol de drones : pas d'inquiétude.

Enedis mandate une entreprise afin de recenser les végétaux autour des lignes électriques ; il est donc possible d'apercevoir un drône survolant notre commune durant le mois de janvier 2026.

Calavanté, rime avec ruralité !

